

H+: association d'hôpitaux ou d'administrateurs?

Die deutsche Fassung folgt.

L'hôpital n'est pas une entreprise comme toutes les autres!

L'hôpital a une mission particulière au sein de la société, et à plus d'un titre il fait partie du domaine institutionnel. Il illustre aussi particulièrement bien la nécessité de réunir une équipe pour parvenir à soigner lorsqu'une prise en charge n'est plus possible à domicile – équipe où les fournisseurs de soins, médecins et infirmières/infirmiers, jouent bien sûr un rôle capital. La complexité de la tâche nécessite aussi un appui performant sur le plan organisationnel et financier. La VESKA, qui est maintenant devenue «H+ Les Hôpitaux de Suisse», accordait par conséquent, logiquement, une large place aux représentants du corps médical et des soins infirmiers, en leur étaient attribuant statutairement un certain nombre de sièges au Conseil.

L'emprise de l'économie sur la santé n'a pas épargné l'hôpital.

Une révision des statuts de H+, en 1996, a modifié profondément les règles du jeu. Il s'est agi essentiellement pour les hôpitaux d'abandonner leurs anciens habits institutionnels un peu flétris pour faire une part prépondérante à leurs caractéristiques d'entreprise et d'employeurs. Seuls des statuts renouvelés dans ce sens pouvaient permettre, aux yeux de leurs promoteurs, de faire valoir les prérogatives économiques et politiques d'un secteur clé de la santé. Concrètement, même si l'intention première était d'éliminer purement et simplement des organes dirigeants l'ensemble des professions de soins, il a néanmoins été tacitement admis qu'une représentante des soins et un médecin pourraient siéger au comité – sans que cela soit une exigence statutaire, et pour autant qu'ils soient présentés par un établissement et non par leur association professionnelle.

C'est ainsi que le Docteur Yves Guisan a été élu au Conseil de H+, et plus tard appelé à sa vice-présidence, la présidence étant occupée à l'époque par la Conseillère nationale Trix Heberlein. Il s'est engagé depuis lors avec conviction pour que l'hôpital puisse poursuivre sa mission, bien qu'elle fût sans cesse remise en question par la nouvelle LAMal et par ses exigences de planifications sanitaires, dans un contexte d'instabilité sociale et économique.

Pourtant le Dr Yves Guisan s'est souvent trouvé dans une situation pour le moins inconfortable.

En matière de TARMED, H+ n'a cessé de revendiquer une méthodologie fondamentalement différente de celle du cabinet médical, alors que l'un et l'autre fournissent des soins ambulatoires et des soins d'urgence. De plus, H+ s'est avérée incapa-

ble tant de mettre en œuvre le nouveau tarif dans les délais prévus, que de respecter les exigences contractuelles en matière de neutralité des coûts. La situation n'a pas été meilleure à propos de la suppression de l'obligation de contracter. Il en a été de même enfin en ce qui concerne le financement hospitalier, mis en question par l'actuelle révision de la LAMal et les décisions du Tribunal fédéral des assurances.

La position d'H+ est toujours apparue pour le moins ambiguë, avec le développement de divergences profondes entre cliniques privées et hôpitaux publics. Dans ces circonstances, une synergie avec la FMH face aux organismes payeurs eut été manifestement profitable aux deux partenaires.

C'est dans ces conditions difficiles que le Dr Yves Guisan a présidé d'abord la Commission de recherche d'un nouveau président, puis l'élection de ce dernier, lors de l'Assemblée générale du 18 novembre passé. L'élection mit au prise un candidat de la Fédération hospitalière vaudoise à un candidat alémanique; les Romands revendiquaient ce poste: ils ont été renvoyés à leurs études sur les bords du Léman par une alliance des cliniques privées, promptes à saisir l'occasion de se profiler, et d'établissements alémaniques ignorant tout du candidat présenté; et finalement, l'ancien président est resté en poste pour le moment.

Mécontent, on a alors dans les mêmes milieux revendiqué encore la vice-présidence, invoquant qu'elle devrait revenir de droit à un directeur d'hôpital – la vieille rengaine de la bataille de pouvoir entre administrateurs et médecins-chefs n'est semble-t-il pas prête de s'éteindre, aussi dépassée et ridicule soit-elle.

Comment imaginer dans ces conditions qu'H+ puisse avoir l'ambition d'être l'association faitière de tous les hôpitaux, avec un rôle de partenaire de premier plan dans la politique nationale de la santé?

Limogé, le Dr Yves Guisan a donc préféré quitter purement et simplement ce qui devient un vrai panier de crabes, plutôt que d'en rester l'otage comme simple membre du comité.

H+ a découvert très vite qu'elle s'était privée d'un relais d'importance avec le Conseil national et la FMH. Mais il était déjà trop tard! Cela en vaut-il d'ailleurs encore la peine? H+ n'est-elle pas devenue essentiellement une association d'administrateurs à la recherche de leur identité – elle vient d'adhérer à l'Union patronale suisse! – plutôt qu'une association d'hôpitaux soucieux de leur mission?

Jacques de Haller, Président de la FMH

Impfungen

Anlässlich einer Medienkonferenz, an welcher sich die kantonalen Behörden und die FMH beteiligten, lancierte am 11. November 2002 das Bundesamt für Gesundheit (BAG) eine nationale Impfkampagne für Säuglinge, Kinder und Jugendliche.

Diese Kampagne richtete sich in erster Linie an Praxisärzte, Kinderärzte, Allgemeinpraktiker, Internisten und Gynäkologen sowie Spitalärzte und Ärzte des öffentlichen Gesundheitswesens. Mehrere Fachgesellschaften hatten an der Erarbeitung der verteilten Dokumenten mitgewirkt.

Im Bestreben, die Prävention durch Impfungen zu verbessern und die Morbidität und Mortalität zu reduzieren, informierte die FMH die Ärzteschaft über diese Kampagne – in der Schweizerischen Ärztezeitung (SÄZ), auf elektronischem Weg und auf ihrer Webseite www.fmh.ch.

Nun erschien vor einigen Monaten eine revidierte Broschüre der Stiftung für Konsumentenschutz «Impfen – Grundlagen für einen persönlichen Impfscheid». Auch weil sie das nationale Impfprogramm offen angriff, löste diese Broschüre sofort zahlreiche Fragen und

Reaktionen aus. Das BAG setzte seine Grippekampagne zwar fort, die nationale Impfkampagne dagegen schien unterbrochen worden zu sein.

Im Herbst 2004 wurde die bisher beim BAG angesiedelte Kommission für Impffragen in die Eidgenössische Kommission für Impffragen (EKIF) überführt. Sie wurde im Bulletin des BAG Nr. 46/2004 vorgestellt. Heute geht die Präsidentin dieser Eidgenössischen Kommission für Impffragen auf die Anschuldigen gegen die Gesundheitsbehörden und die Ärzte, welche deren Empfehlungen in Sachen Impfungen folgen, ein. Stellung nimmt auch das BAG.

Die FMH, welche sich für die Ärzteschaft, das Verhältnis Arzt–Patient und eine vernünftige Medizin einsetzt, wünscht aber auch vorzubeugen. In diesem Sinne ist sie sehr glücklich darüber, dass heute die Präsidentin der Eidgenössischen Kommission für Impffragen und ihre Kollegen in medizinischer und wissenschaftlicher Hinsicht Stellung nehmen.

Dr. med. Pierre Bonfils, Delegierter der FMH